



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association  
« Les Terroirs de la région de Grandson »  
Le 30 avril 2019 à 20h, Grande salle de Bonvillars

---

## Ordre du jour

1. Salutations et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'automne 2018
3. Message de la Présidente, Mary-Laure Schorderet
4. Présentation des activités 2018 de la Maison des Terroirs, Marika Zisyadis
5. Présentation des activités 2018 de l'Office du Tourisme, Anne Bornand
6. Admission et démission au sein du comité
7. Présentation des comptes 2018 et rapport des vérificateurs des comptes
8. Adoption des comptes et rapport des vérificateurs
9. Présentation des réflexions du Comité sur le développement et l'avenir de la Maison des Terroirs
10. Divers et propositions individuelles

---

## Comité

Présents : Mary-Laure Schorderet, Dominique Willer, Jacques Bloesch, Alain Blanc, Benjamin Strahm, Marcel Pellet, André Leuenberger, Sylvie Gellein-Mieville  
Excusés : François Payot et Pierre Châtelain  
Procès-verbal : Anne Bornand, Marika Zisyadis

## Assemblée

Présents : 33 personnes  
Excusés : 7 personnes

### 1. Salutations et adoption de l'ordre du jour

Remerciements adressés à la Commune de Bonvillars qui accueille cette séance et offre la verrée de l'amitié après la réunion. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'automne 2018

P.V accepté à l'unanimité des personnes présentes.

### 3. Message de la Présidente, Mary-Laure Schorderet

Constat positif, augmentation du chiffre d'affaire, don de la loterie romande et de l'Etat de Vaud pour le réaménagement intérieur et extérieur de la maison des terroirs, les événements mensuels sont bien suivis par la clientèle, l'épicerie marche de plus en plus fort ! La fréquentation des brunchs du dimanche est en constante progression. Continuons à nous donner les moyens d'aller toujours de l'avant, afin d'assurer la promotion économique et touristique de notre région.

#### **4. Présentation des activités 2018 de la Maison des Terroirs, Marika Zisyadis**

- Voir Document PDF annexé.

#### **5. Présentation des activités 2018 de l'Office du Tourisme, Anne Bornand**

- Voir Document PDF annexé.

#### **6. Admission et démission au sein du comité**

Jacques Bloesch est remercié vivement pour son travail actif et chaleureux au sein du Comité.

André Leuenberger, qui le remplace et représente l'Appellation AOC Bonvillars au comité est élu à l'unanimité. Mary-Laure Schorderet remercie également Marika Zisyadis qui a souhaité donner sa démission, lit sa lettre de démission à l'assemblée et annonce son départ fin juin 2019. Elle regrette vivement son départ et la félicite pour son travail passionné pour le compte de l'Association.

#### **7. Présentation des comptes 2018 et rapport des vérificateurs des comptes**

Benjamin Strahm remplace au pied levé Monsieur Payot, trésorier, et remarque une augmentation de 10 % dans le CA de l'épicerie, par contre les ventes du bar stagnent. Baisse de pertes comme estimé mais la marge brute reste à améliorer ce qui pourrait être le cas avec une augmentation des ventes du bar. Le rendement par personnel est estimé à 1.3 % (1.2% en 2017).

- Rapport des vérificateurs des comptes : voir document PDF annexé.

M. Portner, Commune d'Onnens, se dit effrayé par le bilan inquiétant et se pose la question de sortir de l'Association, est-ce au contribuable de payer pour soutenir la MdT?

M. Strahm, membre du Comité, répond que les comptes suivent le budget et que la MdT n'a jamais eu pour vocation d'être un commerce indépendant comme les autres, c'est un organe de promotion qui demande un soutien des communes.

M. Oberhaensli, Commune de Giez, remarque que ce sont toujours les communes qui bouchent les trous alors que ce serait aux producteurs de participer plus. Les cotisations des prestataires devaient être plus élevées ! En plus la Commune de Giez n'a presque pas de producteurs sur sa commune.

M. Strahm : on a un outil de promotion, à nous de le faire rayonner en dehors de Grandson, ensemble.

A. Bornand remarque qu'un groupe de travail avait effectivement prévu une augmentation des cotisations des producteurs mais le montant total des cotisations a baissé suite à quelques démissions importantes d'entreprises et non pas de producteurs.

*(Pour info, M. Zisyadis : le total des cotisations des producteurs est estimé à CHF 4900.-, et le nouveau système de cotisations proposé par le groupe de travail entre en vigueur avec les cotisations 2019, selon CA réalisé à la MDT en 2018. Donc on ne peut pas tirer de conclusions sur les comptes 2018 !)*

M. Portner s'étonne qu'avec CHF 100'000 de subventions annuelles allouées à la Maison des Terroirs, il y ait toujours un résultat négatif. Sa commune aimerait clairement allouer ses moyens pour soutenir son hôtel plus que la MDT. L'emplacement géographique n'est pas adéquat.

*(Pour rappel : le montant total assuré des cotisations communales en 2018 est 13 CHF par habitant donc un montant total de 141 966 CHF, soit à la Maison des Terroirs : 39 640 CHF. (1.- + un soutien exceptionnel CHF 3.-) et 102 326 CHF pour l'Office du Tourisme régional.)*

D. Willer déplore l'esprit de clocher et propose de travailler ensemble pour le bien de toute la Région !

M. Gagnebin, commune de Champagne, n'est pas d'accord avec les propos de D. Willer, les communes ont le devoir de tenir des budgets serrés pour leurs habitants ! Il aimerait que le comité explique les réserves du bilan de CHF 30'000.- et l'amortissement de 10'000 du budget qui a été abandonné, pourquoi ?

M. Zisyadis propose qu'on lise le rapport de vérificateurs des comptes qui clarifiera en partie les discussions sur le bilan.

M. Piguet, Commune de Bonvillars, soulève que sa commune soutient déjà financièrement le marché aux truffes et donc indirectement au tourisme régional. Et il comprend que ses collègues sont effrayés par les chiffres présentés.

Mary-Laure Schorderet trouve ces remarques injustes envers la Maison des Terroirs qui est un des projets de l'Association les Terroirs de la Région de Grandson. Si notre région en est là aujourd'hui c'est aussi grâce au travail de promotion touristique et économique que notre association dans son entier a su soutenir depuis 2006 ! De plus, concrètement, elle peine à croire que ces soutiens à la MdT (*par exemple pour la Commune d'Onnens : CHF 1908 de soutien à la MdT*) fragilisent les dites communes. De plus, certaines communes utilisent les taxes de séjour pour financer ces soutiens, ce qui est peu pour maintenir un lieu de promotion et de dégustation pour les produits des terroirs de la Région de Grandson.

M. Vialatte, commune de Grandson, rappelle que l'on devait avoir plusieurs MDT et qu'au final on en a une qui malheureusement peut-être n'a pas été voulue par le château de Grandson à l'époque. Mais c'est un lieu qui offre tout de même une belle visibilité aux communes, aux vigneron (et ce n'est pas Grandson qui en profite !!!) et aux producteurs, c'est une carte de visite pour toute la Région, bénéfique à toutes et tous !

#### **8. Adoption des comptes et rapport des vérificateurs**

M. Gagnebin demande à la présidente de finaliser la présentation des comptes avant de continuer les discussions. Il estime aussi indispensable la présence du comptable et/ou du trésorier de l'association lors d'une A.G. M. Oberhaensli demande que l'on tienne compte des remarques des vérificateurs lors de la présentation des comptes 2019 !

Vote :

Les comptes sont acceptés par l'assemblée,

Avec 2 oppositions (Communes de Tévenon et Champagne) et 7 abstentions.

#### **9. Présentation des réflexions du Comité sur le développement et l'avenir de la Maison des Terroirs**

Présentation d'Alain Blanc, membre du Comité, présentation des deux profils de poste mis au concours, et sur le projet d'étude en vue d'un déménagement à moyen terme.

M. Gagnebin rappelle que sa commune défendra toujours le tissu économique local mais demande au Comité d'avancer vite et bien car les soutiens des communes sont comptés !

M. Gellein rappelle que le comité de l'association est dépendant des travaux et projets de réaménagement et installation des nouvelles expositions dans le Château, c'est pourquoi le comité de fondation du Château et la fondation propriétaire des murs (favorables par ailleurs au projet de l'ATRG) proposent de travailler avec un délai réaliste soit 2021-2022.

M. Oberhaensli demande si ces deux postes vont faire augmenter les charges salariales prévues dans le budget ?

M. Blanc lui répond que non vu que l'on reste dans le cadre du 70 % occupé par M. Zisyadis actuellement et que certaines heures actuellement occupées par le personnel auxiliaire reviendra au poste de responsable de la MDT.

M. Zisyadis relève que le poste de promotion à 30% pourrait être renforcé par quelques heures de secrétariat pour d'autres associations qui recherchent à déléguer leur secrétariat associatif contre rémunération (10%).

Vote d'intention sur les propositions du Comité

Acceptez-vous de nous laisser poursuivre notre réflexion ? Accepté à l'unanimité.

#### **10. Divers et propositions individuelles**

M. Ferletti déplore que les vigneronns ne soient même pas présents pour participer à la vie de leur espace de promotion !

M. Bloesch souligne que les vigneronns ont un grand intérêt pour la MDT et l'association malgré ce qu'en disent certains bruits de couloirs. Les Vigneronns sont submergés de séances, mais la présence de M. Taillefert, président du Groupement de promotion et le payement constant des cotisations atteste de leur attachement.

M. Oberhaensli rappelle que malgré son aide offerte à l'amélioration (photo et traduction en allemand) du site, personne ne l'a appelé et que le site n'est toujours pas traduit, ni vraiment performant pour un espace de promotion.

M. Zisyadis rappelle vivement que la réfection d'un site demande beaucoup d'argent qu'elle n'a pas trouvé ! De plus, elle déplore que Monsieur Oberhaensli ne remarque pas les nombreux changements et mises à jour des infos du site (liste des producteurs, vente en ligne, horaires et vacances en allemand et anglais, liens Vaud CEnotourisme). Le site n'est de loin pas parfait et goûté mais j'ai fait du mieux que j'ai pu avec le temps à disposition !

M. Pellet, trouve fabuleux que l'assemblée vote à l'unanimité pour un projet de déménagement. Il profite pour rappeler qu'un tel projet ne se fera pas sans soutien financier fort des communes. D'ailleurs à ce titre, l'article 21 des statuts sera à modifier lors de la prochaine assemblée d'automne.

La séance prend fin à 21 h51.



**Mary-Laure Schorderet**  
Présidente de l'Association  
« Les Terroirs de la Région de Grandson »